




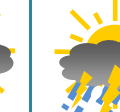
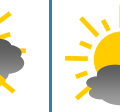


## Résumé de la semaine :

- Prévisions Météo : 7 jours estivaux
- Irrigation : une reprise d'irrigation crescendo
- **Restrictions d'irrigation : premières mesures pour Q2**
- Nappe du Sud Vendée : **sous surveillance permanente**

## Prévisions météorologiques des 7 prochains jours

### Prévisions météo à 7 jours – STE GEMME LA PLAINE

	Vendredi 11/06	Samedi 12/06	Dimanche 13/06	Lundi 14/06	Mardi 15/06	Mercredi 16/06	Jeudi 17/06
Temps							
T° min / max (°C)	17/29	17/30	18/30	18/32	19/29	18/27	15/21
Vent (km/h)	15-20 - Nord	10- 15- Nord Est	25 -30 Est	0 - 10 - Var	0 - 10 - Var	10 -20 Ouest	15 -20 Ouest
Pluie (mm)	0	0	0	0	4,2	4,9	0

Source : Météociel.fr, MAJ de 06H42

Coup de chaleur depuis 48 heures sur le département avec un mercure qui dépasse les 29°C au meilleur de la journée. Ces conditions anticycloniques devraient être stables encore 5 jours avant une dégradation orageuse aux alentours du 15 juin....Risque de précipitations à confirmer avec éventuellement 10 mm...

Le vent sera faible à très faible sur les 7 prochains jours ce qui limitera un peu la demande climatique.

Il faut compter une ETP journalière proche de 6,5 mm tout de même !

## Irrigation : reprise crescendo

La reprise s'opère progressivement depuis 48 heures sur le Sud du département.

Les cultures spécialisées et les légumes sont les espèces qui à ce jour ont les besoins les plus légitimes et justifiés.

Pour les maïs, l'échelonnement des dates de semis se symbolise par une hétérogénéité des stades de développement (de 3 feuilles à plus de 14 feuilles).

### Pour les semis de fin mars-début avril :

Stade 14 feuilles minimum avec des gabarits de plus de 1,3 mètre par endroit. Pour les semis de 0,75 cm, le recouvrement de l'inter rang est opéré depuis le début de la semaine. Les RFU sont entamées de plus de 25 mm au 10 juin. L'état de développement, d'enracinement et le niveau d'humidité du sol rendent légitime le démarrage de l'irrigation.

### Pour les semis du 15 – 20 avril :

Les stades oscillent entre 8 et 10 feuilles. L'inter rang est encore visible dans beaucoup de situation et les RFU sont entamées entre 15 et 20 mm. Le démarrage de l'irrigation peut être programmé à partir de milieu de semaine prochaine si la dégradation orageuse ne se confirme pas.

### **Pour les semis de début/mi-mai :**

Avec des stades 6/7 feuilles les besoins hydriques restent limités. Le coup de chaleur va booster la cinétique de végétation mais pas de risque sur le potentiel pour autant.

## **Binage des cultures : chercher aussi l'efficacité de l'eau**

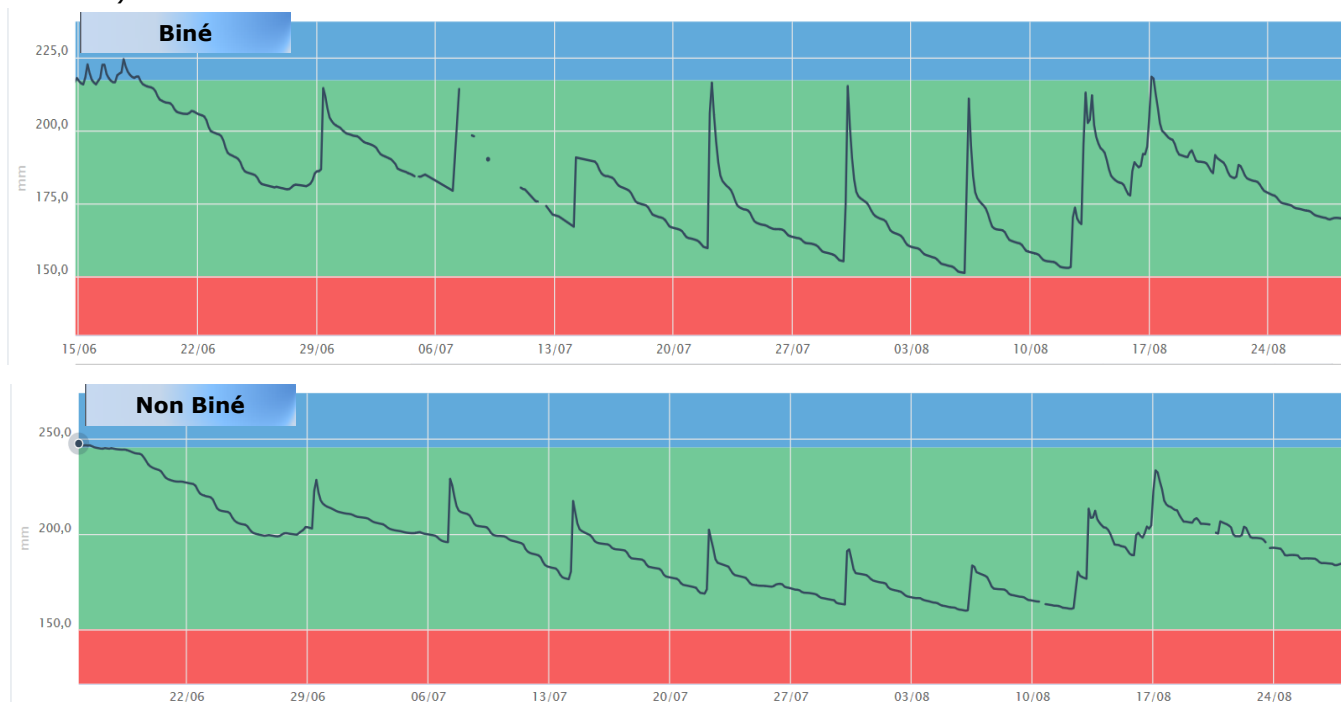
Entre le stade des cultures majoritaires sur le territoire (maïs, tournesol, soja, ...) et les conditions climatiques estivales, le binage est plus que jamais recommandé pour optimiser le potentiel sol des parcelles.

Le binage possède 2 atouts majeurs :

- La destruction des adventices présentes,
- Re créer de la perméabilité sur les premiers centimètres du sol.

Ce deuxième point est souvent sous-estimé quant à son impact sur la valorisation de l'eau au cours de la campagne d'irrigation.

Ci-dessous une comparaison faite en 2020 sur une parcelle de groie profonde à tendance limoneuse. (2 sondes capacitatives SENTEK distantes de 15 mètres et disposées de part et d'autre du passage du chariot d'enrouleur)



Pendant toute la saison, l'efficacité de l'irrigation a été meilleure sur la partie binée avec des apports d'eau qui s'infiltrèrent mieux dans le sol, réduisant ainsi le risque d'évaporation post application. Marches de consommation plus amples sur la partie binée que la partie non binée. Différence végétative nette (+ de 30 cm) toute la saison. Différence de potentiel de rendement de plus de 15 q/ha !

## **Relevé des index du 14 juin : Début de la quinzaine 2 (Q2)**

La situation hydrologique que nous vivons depuis le début du printemps nécessite une rigueur absolue dans la gestion. Les remontées des index compteurs, de façon exhaustive et fiable, constitue la clef de voute de cette gestion et témoigne de la profonde responsabilité de la profession sur cet enjeu majeur.

Pour rappel, en l'absence de remontée d'index dans le laps de temps prévu par le protocole :

- Pénalité volumétrique de 2% par date concernée, sur le volume 2022,
- Non attribution de volume supplémentaire en 2022 si libération de volume il y a.

Merci donc de rester assidu dans les remontées d'index. C'est à partir de ces derniers que la gestion se réalise et que les prévisions de consommations sont faites tous les 15 jours. Il est donc primordial que 100% des index soit remontés à la Chambre d'Agriculture.

Le laps de temps définit dans le protocole de gestion pour faire remonter les index est :

**-2 jours <date de début de quinzaine < + 3 jours**

*Pour une date de début de quinzaine fixée tous les lundis matins, vous pouvez saisir du samedi matin au mercredi soir.*

## **Restrictions d'irrigation : premières mesures volumétriques**

Le 9 juin dernier s'est tenu le 4<sup>ème</sup> comité de gestion de la saison d'irrigation au cours duquel les premières mesures de limitation volumétriques ont été prises en lien avec le niveau des indicateurs piézométriques et le protocole de gestion 2021.

Les mesures prises en fonction des unités de gestion sont les suivantes :

- **Lay Ouest (MP12.1)** - Indicateur correct

Report de volume acté de Q1 à Q2 - Respect strict des volumes autorisés à la quinzaine

- **Lay Est (MP12.2)** - Indicateur correct

Report de volume acté de Q1 à Q2 - Respect strict des volumes autorisés à la quinzaine

- **Vendée Ouest (MP13.1)** - *Seuil de vigilance franchit*

**Non report de volume entre Q1 et Q2** - Respect strict des volumes autorisés à la quinzaine

- **Vendée Centre (MP13.2)** - Indicateur correct

Report de volume acté de Q1 à Q2 - Respect strict des volumes autorisés à la quinzaine

- **Vendée Est (MP13.3)** - *Seuil de vigilance franchit*

**Non report de volume entre Q1 et Q2** - Respect strict des volumes autorisés à la quinzaine

- **Vendée Marais Sud (MP5.2)** - Indicateurs corrects

Pas de limitation - Respect strict des volumes annuels

- **Autises** - *Seuil de vigilance franchit*

**Non report de volume entre Q1 et Q2 et - 15% de volume sur Q2** - Respect strict des volumes autorisés à la quinzaine

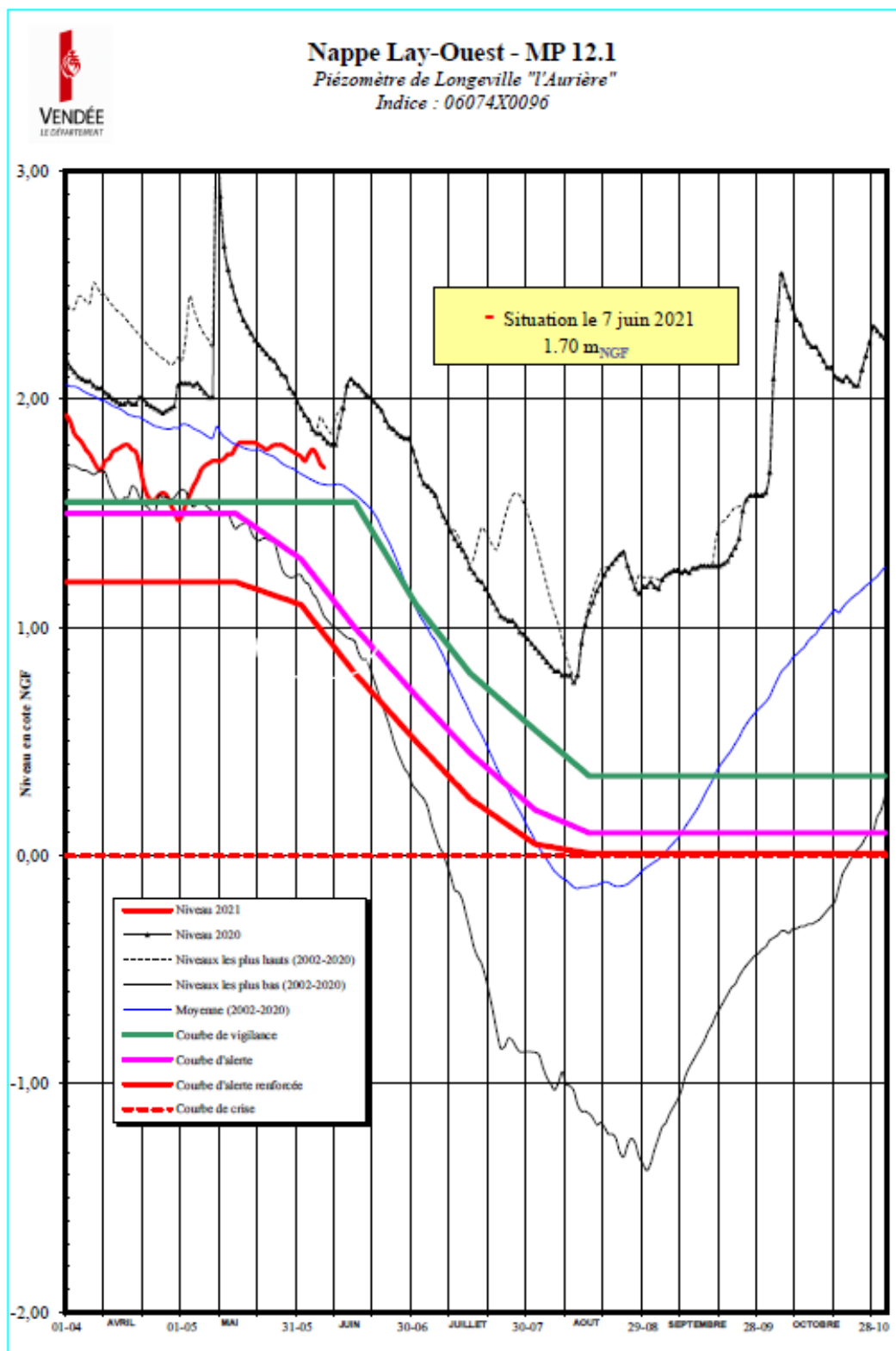
### **Pour TOUS LES SECTEURS :**

Depuis le 31 mai dernier, les limitations horaires et journalières, prises au printemps, sont terminées. Désormais la gestion volumétrique à la quinzaine prend le relais.

## Situation des nappes du Sud Vendée au 7 juin

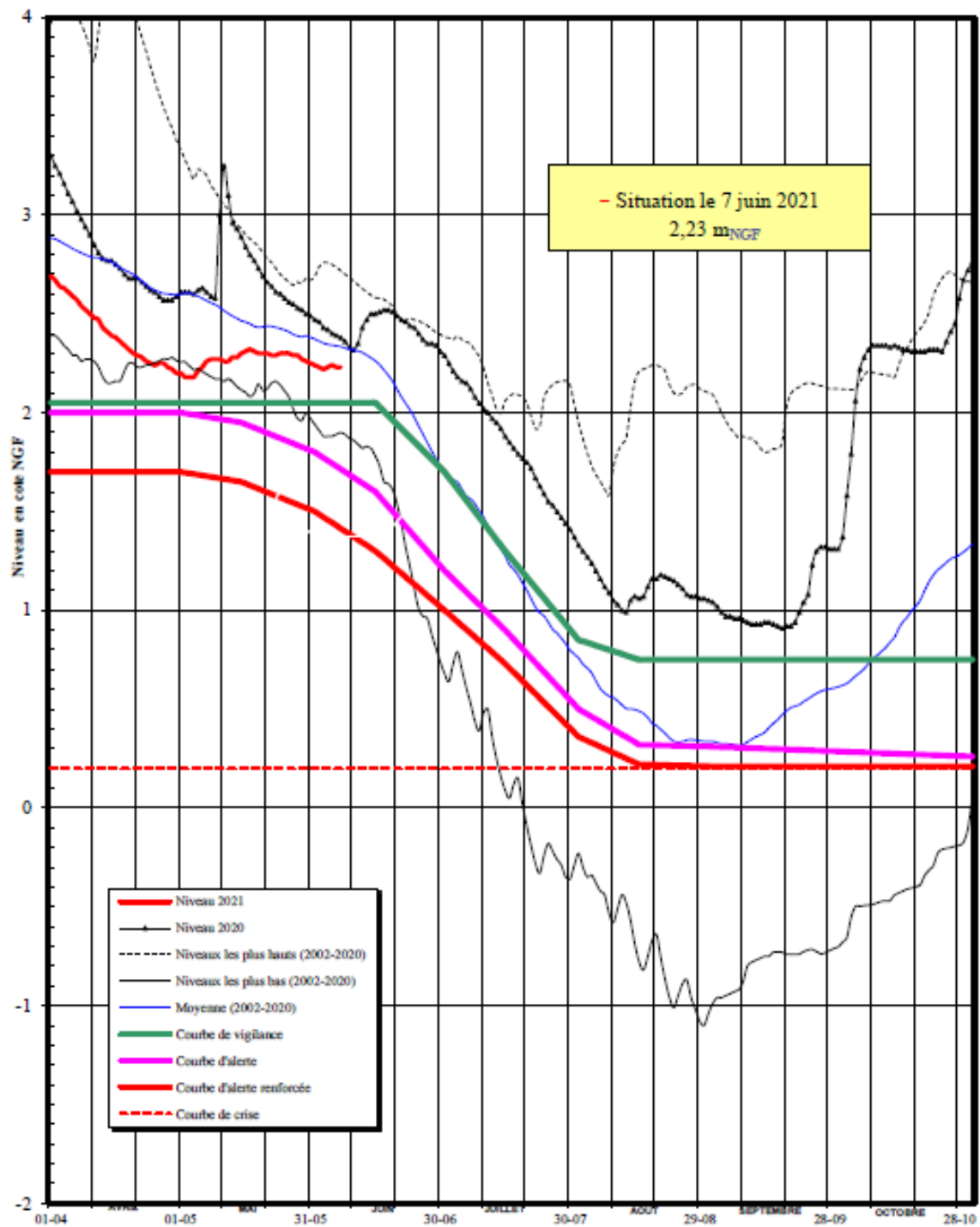
Malgré un arrêt de l'irrigation depuis plus de 3 semaines et les précipitations du mois de mai, la situation reste très fragile sur tous les indicateurs hydrologiques situés en Vendée, dont les indicateurs de nappe du Sud du département.

Si certains indicateurs sont toujours au-dessus du seuil de vigilance au 9 juin, d'autres se situent déjà en dessous. La reprise de l'irrigation et la météo à venir vont sans nul doute contribuer à faire baisser davantage les piézomètres dans les prochains jours.



## Nappe Lay-Est - MP 12.2

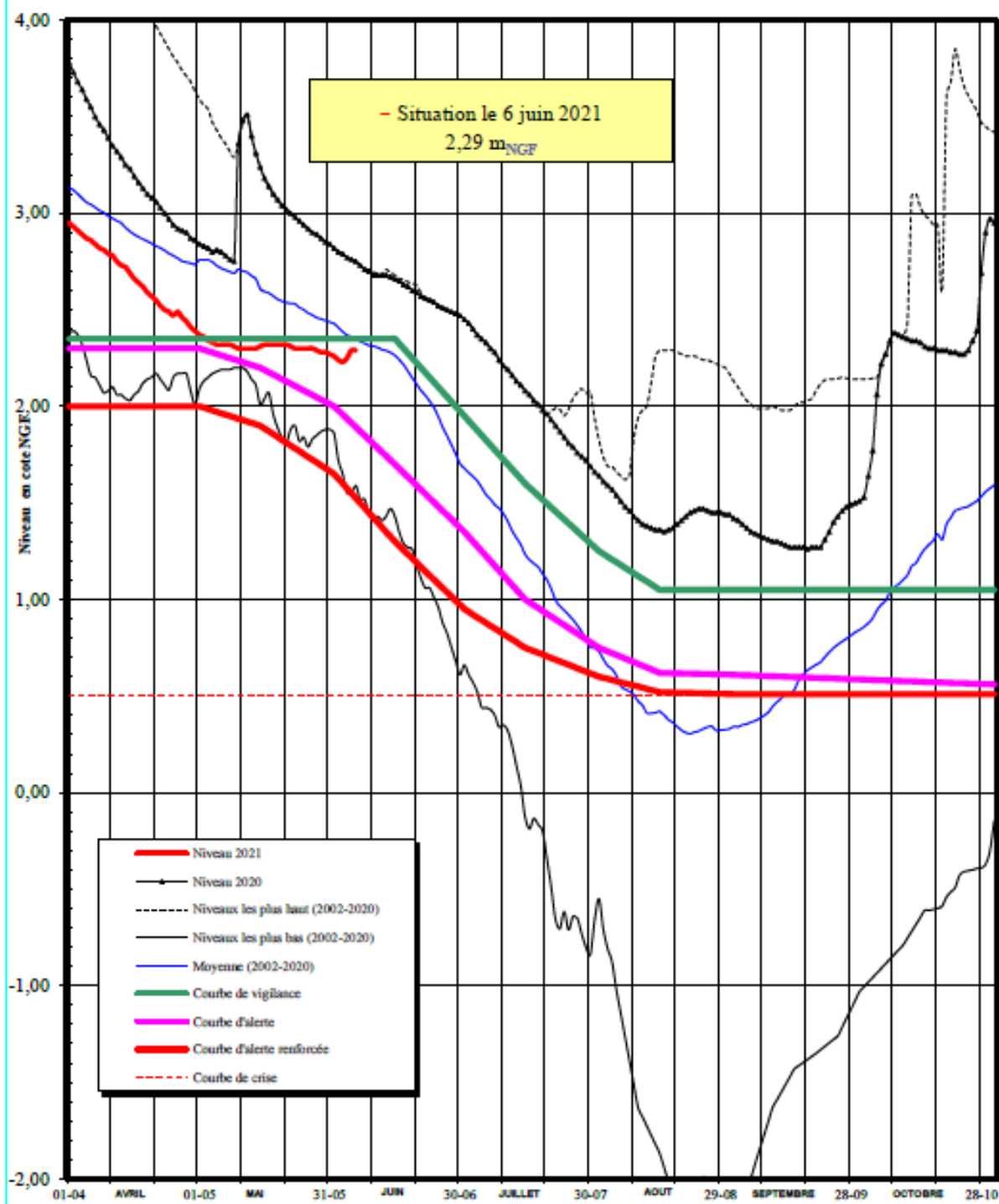
Piézomètre de Luçon  
Indice : 05857X0145



## Nappe Vendée-Ouest - MP 13,1

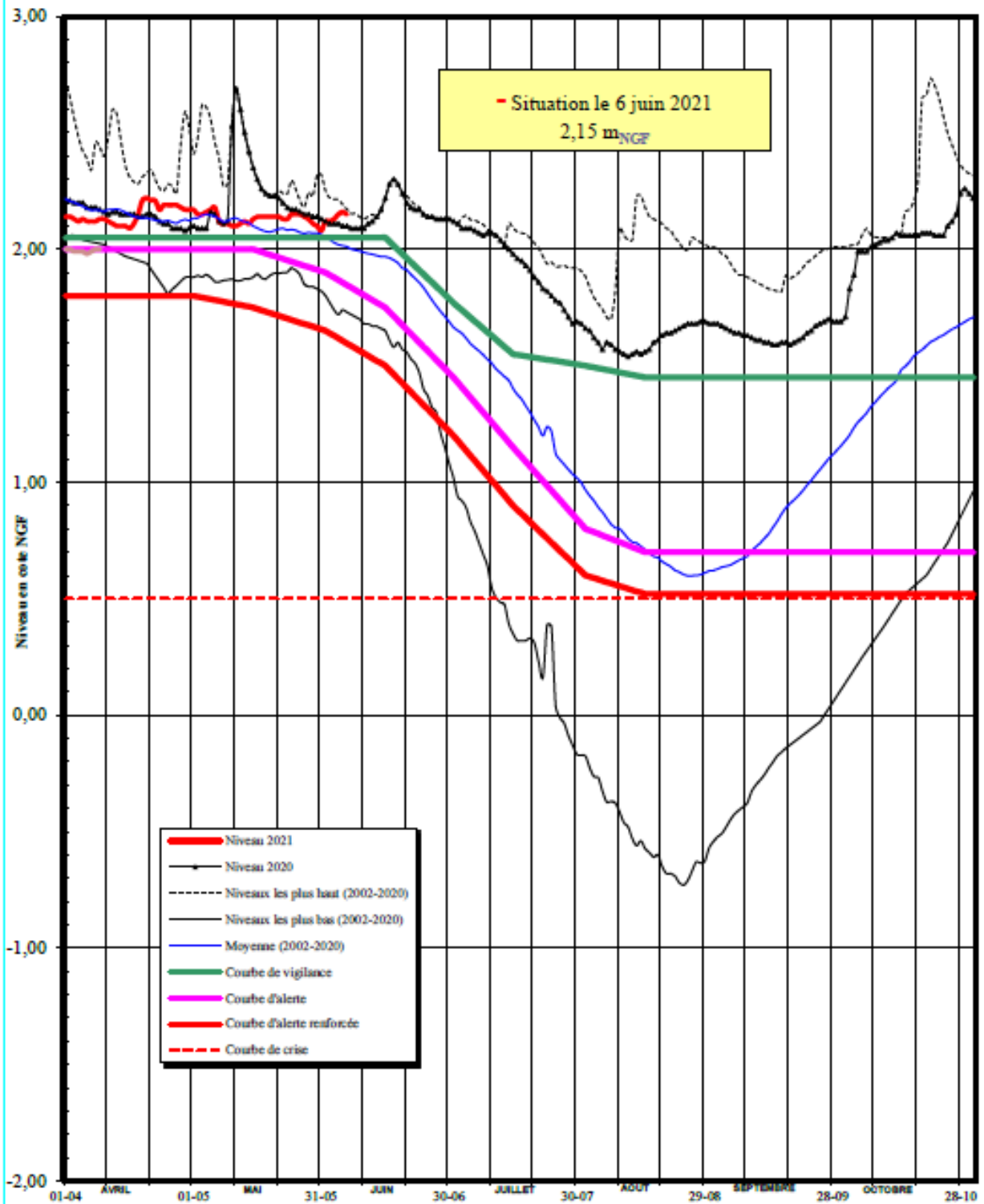
Piézomètre de St Aubin-la-Plaine

Indice : 05865X0126



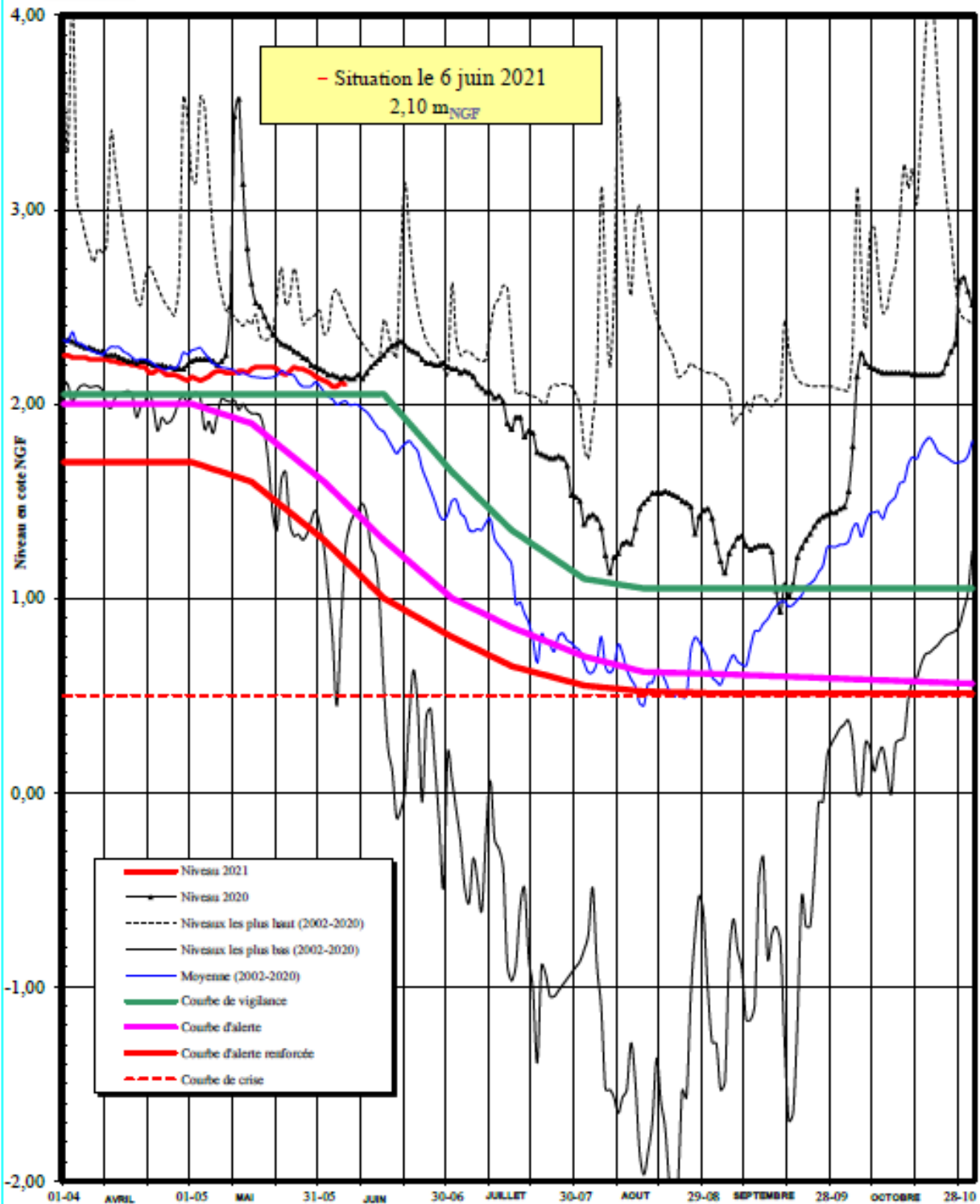
### Nappe Vendée-Centre - MP 13.2

Piézomètre du langon  
Indice : 06092X0584

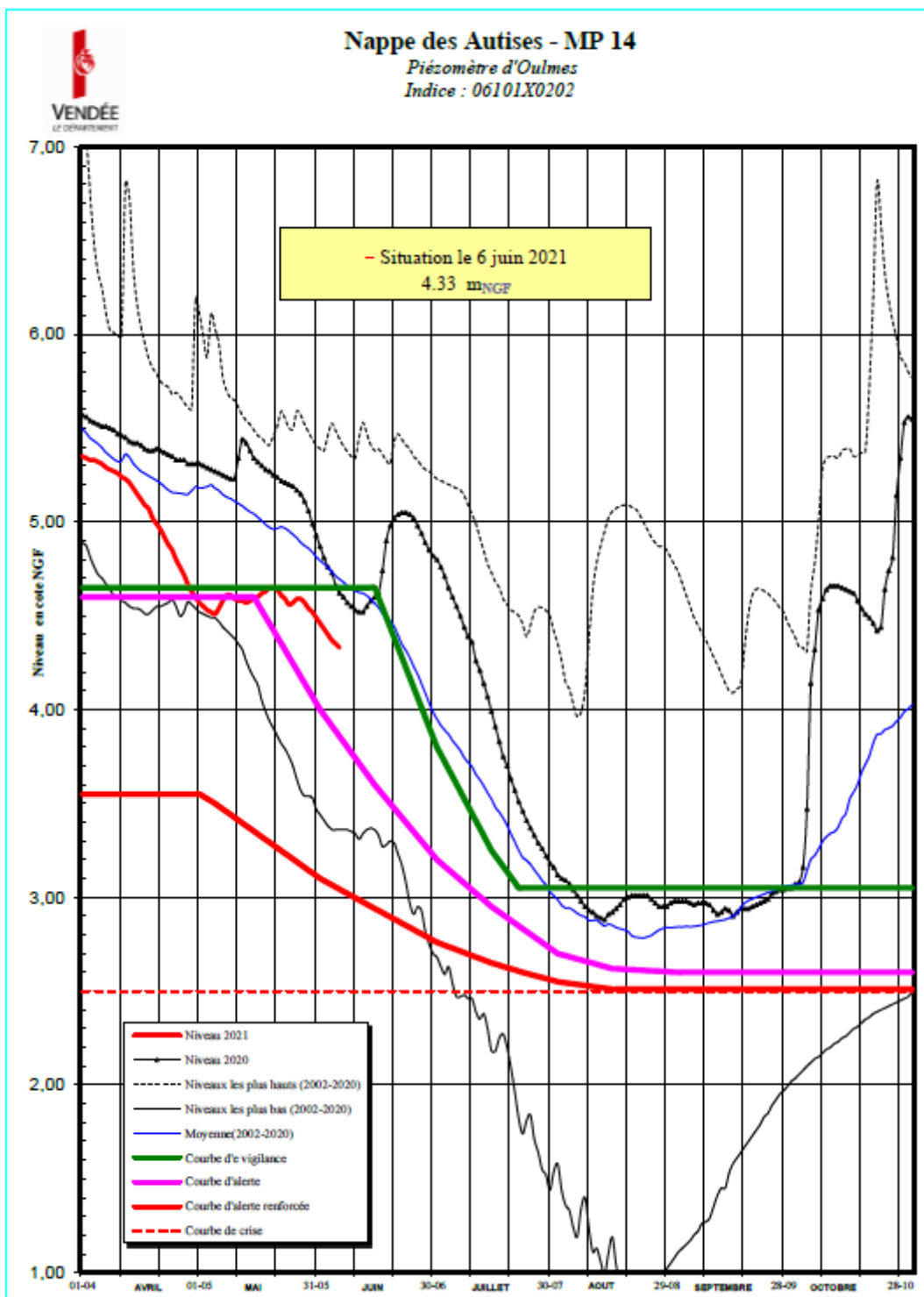


### Nappe Vendée-Est - MP 13.3

Piézomètre de Doix  
Indice : 06094X0143







**Chambre d'agriculture des Pays de la Loire – Site de la Roche Sur Yon**

21 BD Réaumur  
85013 LA ROCHE SUR YON CEDEX  
Tél. 02 51.36.82.22

**Rédaction** : Eric FAURE

Avec le soutien financier de :

**Reproduction interdite**

